

STATUT JURIDIQUE
ASSOCIATION LOI 1901

La Stratégie Navale de la Corée du Sud depuis les années 1980

Loïc Fournier



A propos de l'auteur



Loïc Fournier / Masterant à
l'Université du Littoral Côte d'Opale

Après être passé par une classe préparatoire aux grandes écoles à Dunkerque et une licence de mathématiques à Grenoble, Loïc Fournier s'est tourné vers des études en histoire en mettant à profit la rigueur et la logique des sciences dites « dures » pour appréhender les sciences humaines. Masterant à l'Université du Littoral Côte d'Opale en Histoire maritime travaillant sur la culture de la thalassocratie athénienne au Ve siècle av. J.-C., il s'intéresse aux questions de relations internationales en lien avec le maritime ainsi qu'à ce qui a trait au soft power.



Cette Année de la Mer est organisée dans la perspective de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan, qui aura lieu à Nice en juin 2025, et que la France co-organise avec le Costa Rica.

Le label La Mer en Commun a pour objectif de valoriser et d'apporter une visibilité aux projets sensibilisant le grand public aux enjeux du maritime. L'Année de la Mer permet à Pytheas France d'être au rendez-vous de ce sommet international, en mobilisant les étudiants, en montrant la dynamique des territoires et des acteurs du maritime. La publication des analyses accompagne la volonté de "maritimiser les esprits".

pytheas-france.com



@pytheas24



Pytheas asso

La République de Corée

La Corée est une région péninsulaire ayant un rapport ancestral à la mer. Néanmoins, puisqu'elle est aujourd'hui partagée en deux, sa partie méridionale se retrouve à fonctionner comme une île d'un point de vue géopolitique.

Sur le plan militaire néanmoins, cette épée de Damoclès planant littéralement sur la République de Corée conduit à des considérations stratégiques focalisant l'attention des élites sud-coréennes. Alors que le conflit entre les deux Corées c'est à nouveau intensifié depuis la pandémie du Coronavirus et que la Corée du Sud est secouée par une nouvelle crise présidentielle, intéressons-nous à la manière à la manière dont le conflit de la Corée du Sud avec son unique voisin terrestre a structuré et orienté le développement naval de ce pays.

Cette hostilité constante qui fait la particularité de la situation géopolitique coréenne pourrait passer pour un simple frein, les dirigeants ne pouvant s'en affranchir pour penser la défense sud-coréenne, mais cela crée au contraire une émulation par la compétition existant au sein de cette rivalité Nord-Sud.



Carte générale de la République de Corée, Encyclopædia Universalis, Banque mondiale, Programme des Nations unies pour le développement



Carte de situation de la République de Corée, Encyclopædia Universalis, Banque mondiale, Programme des Nations unies pour le développement

Introduction

Si le rapport des Coréens à la mer a grandement varié au fil des siècles, l'histoire navale de ce pays péninsulaire bordé par la mer Jaune, la mer du Japon et la mer de Chine orientale est riche d'événements mémorables. Ceux-ci sont incarnés par l'amiral établi comme héros national, Yi Sun-sin, dont la statue haute de plus de 17 mètres trône fièrement au cœur d'une des plus importantes places de Seoul. En utilisant la première forme historique de cuirassés, le Geobukseon, ce « Nelson coréen » a remporté les batailles de Hansan, de Myong-Yang et de No Ryang pour mettre un terme à la guerre d'Imjin, tentative d'invasion japonaise de la Corée ayant duré de 1592 à 1598.

Il s'agit là d'une véritable démonstration de stratégie navale, c'est-à-dire de l'art de l'emploi des navires pour le combat offensif ou défensif, les opérations de blocus, mais aussi dans la préparation aux combats en temps de paix. Néanmoins, si les relations internationales asiatiques ont pu ressembler au modèle westphalien entre la Chine, le Japon et la Corée durant certaines périodes, la colonisation de la Corée par le Japon en 1905 coupe les rames au vaisseau de l'État coréen. Le pays est scindé en deux entités politiques en 1948, une sous protection américaine et l'autre sous celle communiste, qui s'opposent durant la guerre de Corée, conflit reproduisant à moindre échelle la guerre froide.

Cette scission restreint de fait les capacités de la péninsule en la laissant dans un état de « ni paix ni guerre » selon les mots de Laurent Quisefit. Ainsi, la République de Corée est longtemps privée du statut d'acteur sur la scène internationale. En dépit de son inexorable développement économique, surnommé le « miracle du fleuve Han », qui lui permet d'atteindre un leadership mondial en matière de construction navale, la Marine de la Corée du Sud, appelée la ROKN, est une marine rarement prise en considération. Pourtant elle s'est modernisée au même moment où le pays gagne son surnom de « dragon asiatique » au côté de Singapour, Hong Kong et Taiwan, profitant du fait qu'à partir de 1979 les guerres quittent l'océan Pacifique. Ce « miracle » asiatique ne détourne pas la Corée de la réalité de la menace persistant au nord, l'empêchant de détourner le regard de son voisin au moment de s'ouvrir sur le reste du monde. Ainsi, comment la rivalité entre les deux états est motrice du développement naval sud-coréen ?

Première partie

Du péninsulaire à l'insulaire, le Sud face au Nord

I) L'héritage géographique de la guerre froide

Depuis la guerre de Corée, la partie septentrionale est traditionnellement la principale menace militaire pesant sur la Corée du Sud, l'isolant par le biais terrestre et poussant Séoul à se concentrer sur les menaces venant du nord, au-delà de la fameuse Demilitarized Zone. Cela conduit la République de Corée à être gérée consciemment sur de nombreux aspects à la manière d'une île au sein de l'espace régional en raison de l'impossibilité d'instaurer des canaux de communications et d'échanges terrestres. Donc, si les forces navales sont les premières structures militaires fondées dès le départ des Japonais en 1945 et que la guerre de Corée est une période de développement du pays, il s'avère que le développement ultérieur est limité directement par la focalisation de la nation sur ses capacités de dissuasion contre la Corée du Nord. Lesdites capacités priorisent en effet l'armée terrestre dans une posture symétrique à la Corée du Nord, faisant de la marine une force auxiliaire. Les États-Unis encouragent cet axe de dissuasion terrestre, puis d'endiguement aérien, les Américains apportant eux-mêmes la dissuasion maritime. Les deux coups d'État militaires en 1961 et 1980 ont continué d'entretenir cette priorisation de l'armée terrestre, puisque menés par des généraux en étant issus.

Dans cette perspective, la marine sud-coréenne se limite originellement à effectuer des missions de protection côtière pour protéger les flancs et l'arrière des forces terrestres d'une éventuelle attaque surprise par la mer. Structurée autour de ce cadre de défense littorale, elle conserve cet objectif principal malgré les progrès ultérieurs : une grande partie de son approvisionnement vise non seulement les opérations régionales mais aussi le développement de plateformes, dont certaines ont été spécifiquement conçues pour le littoral et d'autres avec une capacité multifonctionnelle, afin d'établir un avantage opérationnel sur la ROKN dans le contexte de la Northern Limit Line. Cette frontière maritime imposée par le commandement de l'ONU voit sa légitimité contestée depuis les années 1970 par la Corée du Nord qui déclare sa propre démarcation en 1999, conduisant inévitablement à des escarmouches navales intercoréennes en 1999 ou 2002 autour de l'île de Yeonpyeong.

La question non réglée de la NLL rend la situation maritime de la Corée du Sud continuellement sous tension, comme l'incarne le naufrage du Cheonan en 2010. Le développement de la puissance navale sud-coréenne, découlant donc du conflit avec la Corée du Nord, passe par la modernisation de la flotte.

II) Les projets de modernisation de la flotte

Pour commencer à s'affranchir de la focal centrée sur l'ennemi limitrophe, le programme Yulgok, initié en 1974 et achevé en 1992, se constitue de 3 phases : une première phase axée sur le développement d'une capacité militaro-industrielle, une deuxième visant une supériorité qualitative sur la flotte de la DPRK et une troisième dédiée à l'amélioration des capacités de défense locales par la production en série de véhicules, avions et navires de guerre. Dès lors, la dissuasion est basée sur ladite supériorité qualitative.

De manière concrète, cette modernisation passe ainsi par différents programmes de construction de bâtiments de guerre. Le projet majeur Korean Destroyer Experimental [KDX] commence en 1981 et vise à dépasser progressivement les perspectives de défense littorale des frégates de classe Ulsan ou des corvettes de classe Donghae et Pohang. Le projet est segmenté en 3 phases, le KDX I aboutissant à la classe Kwanggaeto le Grand en 2000, le KDX II à la classe Chungmugong Yi Soon-shin en 2006 et le KDX III à la classe Sejong le Grand équipée du système Aegis en 2008. D'autres projets suivent, les différents Korean Submarine Programmes des années 1980 à aujourd'hui ayant pour objectif de fournir des sous-marins d'attaque à propulsion diesel ou électrique, le Future Frigate Experimental dans les années 1990 puis 2000 ambitionnant la création de frégates hybrides entre protection côtière et haute mer et le Landing Platform Experimental visant à construire des navires d'assaut amphibie dans les années 2000.

Les présidences successives conservent ainsi l'orientation de modernisation navale du programme Yulgok mais dans des optiques différentes. Kim Young-sam (1993-1998) fait face à une opposition des responsables du ministère de la défense mais impulse une réforme de la ROKN qui correspond à un objectif de politique étrangère dans le cadre du Segyehwa, approche coréenne du phénomène que l'on appelle la globalisation. Sous Kim Dae-jung (1998-2003), le développement naval commence à s'émanci-

-per du cadre péninsulaire, ce qui est poursuivi par Roh Moo-hyun (2003-2008) voulant également une indépendance plus nette de la défense coréenne vis-à-vis de l'Amérique. Lee Myung-bak (2008-2013) affirme une focalisation sur la haute mer alors que dans les faits s'observe une réorientation de la politique militaire vers la Corée du Nord. Il apparaît donc que si les projets de construction de nouvelles classes de vaisseaux de guerre sont initialement lancés en conservant l'optique de la confrontation avec le nord par la défense littorale, les politiques semblent tenter de s'en détourner régulièrement ce qui pourrait laisser entendre un désamorçage des tensions entre les deux pays voisins mais antagonistes.

III) Vers un apaisement de la rivalité ?

L'administration Moon Jae-in (2017-2022) diffère des précédentes en matière de sécurité maritime sur le plan des relations intercoréennes. Après les sommets entre Moon Jae-in et Kim Jong-un en 2018, l'accord sur la mise en œuvre de la déclaration historique de Panmunjom dans le domaine militaire montre que les pays prennent des mesures concrètes pour prévenir les affrontements navals accidentels et assurer la sécurité de la pêche autour de la NLL, ainsi que la cessation de « tous les exercices de tir réel et de manœuvres maritimes ». Si des mesures similaires ont pu exister dans le passé pour ensuite montrer des failles, comme lors des deuxièmes pourparlers militaires intercoréens de 2004 sous l'administration Roh Moo-hyun, ces accords-ci ont conduit à des réductions tangibles des tensions et même à des entraînements conjoints sur les fleuves Han et Imjin pouvant laisser conjecturer de futurs projets de coopération intercoréens.

Néanmoins, la pandémie mondiale conduit à une nouvelle détérioration des relations intercoréennes mettant fin en 2023 et 2024 aux accords de 2018 précédemment évoqués. Cela implique un nouvel engagement de stratégie navale au niveau de la Demilitarized Zone et donc à une nouvelle mobilisation permanente de la flotte pour se préparer à des attaques. Les apaisements réguliers entre Corée du Sud et du Nord sont en relation directe avec un désir, voire un fantasme, de réunification au sein des deux sociétés, mais les deux États ne parviennent pas à surmonter leurs différends idéologiques, amenant à la nécessité absolue d'une vocation littorale de la ROKN en dépit d'un investissement vers des opérations « au-delà de l'horizon ». En somme, la République de Corée a construit sa marine de guerre dans une opposition constante avec celle de son pendant septentrional, cherchant à prendre le dessus sur celle-ci afin d'avoir l'avan-

-tage en cas de conflit ouvert ou de dissuader un lancement des hostilités par la Corée du Nord. Cette rivalité s'avère donc bien le moteur initial du développement naval sud-coréen. Cette constance de la situation géopolitique coréenne en fait un élément de contexte, une contrainte auxquelles les Sud-Coréens se sont désormais accoutumés. Dans le monde post-guerre froide, les administrations présidentielles successives ont ainsi tenté de s'en détacher, de s'ouvrir à d'autres perspectives tout en conduisant régulièrement des négociations pour apaiser les relations entre les deux parties de la péninsule, bien que cela conduise toujours à des échecs. La Corée du Sud ne développe donc pas sa marine hauturière dans l'espoir d'une hypothétique fin de conflit avec la Corée du Nord, mais en raison d'une véritable volonté de disposer de capacités d'actions au sein de l'espace régional. L'apparition d'un autre moteur au développement naval ne fait pas disparaître le moteur initial. La rivalité intercoréenne est une permanence faisant toute la particularité de la stratégie maritime des deux pays.

Deuxième partie

Une « crevette » au milieu des « baleines »

« Lorsque les baleines s'ébrouent, les crevettes en ont le dos brisé » est un proverbe coréen particulièrement significatif sur la place occupée par cette péninsule dans les relations internationales au fil des siècles. Cette expression signifie en d'autres termes que la destinée de la Corée, petit pays volontiers qualifié de puissance moyenne et ici comparé à une crevette, est soumise à la volonté des grandes puissances qui l'entourent, qui lui apparaissent donc comme des baleines massives et écrasantes. Prise en étau entre la Chine et le Japon, la guerre d'Imjin mentionné dans la première partie de ce triptyque étant une première étape pour le Japon dans un plan d'invasion de la Chine, puis entre les États-Unis et la Russie, la Corée est en quelque sorte un no man's land géostratégique, un sas entre le continent eurasiatique et l'océan Pacifique, ce dont la guerre de Corée (1950-1953) fut la plus parfaite illustration. Cette petite péninsule fut le « terrain de jeu » où les blocs antagonistes, commençant à peine à s'enliser dans leur guerre froide, ont eu l'occasion de tout donner dans une guerre « chaude », aboutissant à un des conflits les plus meurtriers du XXe siècle.

S'il y a beaucoup à dire sur les implications internationales de cette confrontation armée, cela éclipse souvent la perception d'un peuple qui, au sortir de la colonisation japonaise, subit sur ses terres le débarquement d'un conflit mondialisé.

Scindé en deux entités politiques, les relations intercoréennes se sont construites dans une opposition n'offrant ni concession, ni compromis, deux éléments pourtant essentiels dans la constitution d'un régime de paix qui demeure utopique pour la péninsule coréenne. Mais comme le soulève Heo Man-Ho, « le joug géopolitique pesant sur les deux Corées ne laissait aucune place à l'autonomie nationale du fait que chaque puissance de tutelle défendait le système stratégique mondial qu'elle avait établi ». Jusque dans leur rivalité intercoréenne, les habitants péninsulaires subissent les décisions des « baleines ». Les Coréens n'ont néanmoins jamais abandonné la lutte pour sauver leur indépendance, leur autonomie. Cette situation de faiblesse a ainsi constitué progressivement une force dans la construction de la mentalité sud-coréenne. La Corée, dans la tempête des grandes puissances venant l'influencer, s'est instruite auprès des meilleurs, a intégré ce qu'il y avait à tirer de ces expériences, ne s'est pas seulement bâtie contre ses puissants voisins, elle s'est façonnée en se confrontant à eux à sa manière.

1) La stratégie navale coréenne en cas d'hostilité, une organisation préventive

Lorsque l'on ne mène pas le jeu, il faut se préparer aux décisions de ceux qui le mènent. Ainsi, la Corée du Sud prépare naturellement des tactiques afin de survivre à l'éclatement d'un conflit. Les missions de sa marine, la ROKN, pour la défense nationale en cas de guerre sont la dissuasion stratégique, la défense des premières lignes, le contrôle de la mer et la projection de la puissance maritime. Selon Geoffrey Till, une dissuasion navale efficace nécessite « la volonté politique, la clarté et la cohérence des objectifs », ainsi que « la mobilité stratégique, la flexibilité et la capacité de mise en équilibre » des forces navales et enfin « de grands et puissants navires ». La Corée du Sud répond à ces critères, mais manque d'efficacité d'un point de vue quantitatif en comparaison de ses voisins, ne disposant pas de suffisamment de navires en mesure d'acheminer les systèmes d'armement décisifs, comme peuvent l'être les missiles coréens ayant bénéficié de diverses recherches, à l'instar du missile Chonryong. En effet, en 2009, la ROKN dispose de 11 destroyers, tandis que la Chine en conserve 29 en Asie du Nord-Est et le Japon en possède 44.

Concernant la défense des premières lignes, la ROKN serait chargée de surveiller les activités hostiles en haute mer et neutraliser leurs attaques avant qu'elles n'atteignent la terre ferme coréenne. Pour le contrôle de la mer, il ne s'agit pas seulement d'assurer la souveraineté sur les eaux nationales, mais d'être en mesure d'interdire l'accès desdites eaux nationales dans le cadre des stratégies adverses. En matière de projection des forces navales, la ROKN a préparé des mesures variées pour faire face à l'adversité : elle est capable d'apporter une réponse coercitive et décisive face à un adversaire de la même envergure ou plus faible, mais aussi d'impliquer des représailles contre un adversaire plus puissant. La focalisation demeure néanmoins surtout sur des aspects défensifs avec le contrôle de l'espace littoral, et ce jusqu'au côté opposé à la menace nord-coréenne permanente avec des bases navales comme celle de Jeju, et ce afin de pouvoir gérer tous les périls possibles, amenant donc à l'intensification des stratégies sous-marines. La ROKN est ainsi composé de flottes hybrides, une polyvalence entre marine littorale et marine hauturière. La stratégie navale coréenne, dans un voisinage où prolifèrent d'autres marines performantes, dispose de tactiques en cas de conflits, mais elle se coordonne aussi à une alliance militaire avec les États-Unis.

II) La Corée du Sud dans la rivalité navale sino-américaine

Après l'éclatement de l'URSS, les États-Unis ont réduit leur présence navale dans la région tandis que la Chine et le Japon ont renforcé leurs marines et aviations afin d'accroître leur influence sur la région. Dans ce cadre, les conflits territoriaux et frontaliers avec le Japon, la modernisation navale de la Chine et la volonté des États-Unis depuis 1992 que la République de Corée soit plus autonome contribuent clairement au développement naval sud-coréen. Néanmoins, en raison du traité de défense mutuelle datant de 1953, la Corée du Sud conserve son alliance avec les Américains pour aller vers une plus grande interopérabilité avec, par exemple, une série de consultations conjointes de 1995 à 2002 devenant l'initiative Future of the Alliance. Ainsi la ROKN est devenue un membre précieux du réseau de sécurité des États-Unis en Asie de l'Est en jouant un rôle de garant d'un équilibre.

Dans ce réseau, le Japon forme également une alliance avec les États-Unis, néanmoins, en raison des inimitiés persistantes sur le plan politique entre les deux pays asiatiques revendiquant tous les deux les îles Dokdo, une coopération trilatérale entre les États-Unis, la Corée du Sud et le Japon sur les questions de sécurité est difficile à mettre en place en dépit des

avantages que cela pourrait apporter. Le choix du nom du ROKS Dokdo lancé en 2005 relève d'ailleurs des enjeux d'appropriation, puisque désigner ainsi un navire de guerre par le nom d'un territoire contesté vise à poser les revendications au-delà du niveau symbolique en matérialisant lesdites revendications.

De plus, la ROK a des différends avec la Chine, autour d'leodo depuis l'érection en 2003 d'une station de recherche océanique, ainsi que de la revendication de leurs Zones Économiques Exclusives qui se chevauchent en mer Jaune. Séoul préfère utiliser la ligne d'équidistance pour régler la question là où Pékin fait valoir que son littoral plus long et sa population plus nombreuse devraient être pris en compte dans le calcul. De ce fait, les adversités régionales, cœur de la rivalité navale sino-américaine, nécessitent la mobilisation de la ROKN autour des îles revendiquées, ainsi que l'établissement de bases d'opérations et la préparation stratégique en cas de guerre sino-américaine. Si la Corée du Sud demeure donc dans l'axe de défense des États-Unis afin de pouvoir tenir ses positions dans les disputes régionales et suit cet hégémon américain, elle cherche à ne pas demeurer purement vassale et à se renforcer par le multilatéralisme.

III) Contrebalancer l'infériorité par le multilatéralisme

La coopération relative à la sécurité maritime, multilatérale avec les puissances régionales parfois pilotées par les États-Unis, s'étend d'échanges militaires traditionnels à des mesures humanitaires ou policières. La ROKN a apporté diverses contributions aux symposiums internationaux et aux réunions navales comme les Western Pacific Naval Symposium, aux opérations de maintien de la paix, effectuée des entraînements nippon-coréens de recherche et de sauvetage maritimes, des exercices internationaux majeurs comme la RIMPAC, ainsi que des visites mutuelles de navires. Parallèlement, d'autres implications plus directes, comme le déploiement de la ROKN pour des opérations de secours en Asie du Sud-Est en 2005 suite à un tsunami destructeur, sont à relever et démontrent la volonté sud-coréenne d'être un élément moteur dans l'organisation régionale.

La Corée du Sud implique donc sa marine dans des stratégies navales multilatérales, mais il existe également des accords bilatéraux plus directs, comme l'illustre le choix stratégique de l'Inde, BRICS dont la rivalité avec la Chine croit. Les relations diplomatiques indo-coréennes sont établies en 1973 pour permettre différents accords commerciaux. Cela a abouti

en 2004 à un « partenariat de coopération à long terme pour la paix et la prospérité », impliquant une discussion bilatérale annuelle sur la politique étrangère et la sécurité maritime ainsi que la signature de mémorandums d'entente en matière de défense maritime en 2005 et 2006. Les accords établissent, entre autres, des coopérations en matière d'équipements de défense et des programmes d'échange de personnel militaire et de personnel civil associé aux services de défense. Enfin, d'autres approches multilatérales ressortent comme son rôle déterminant dans la création des structures de dialogue entre l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est ainsi qu'une tentative de coalition de puissances moyennes avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, voire le Canada, pour promouvoir la coopération Nord-Sud. Ce multilatéralisme en marche depuis quatre décennies vise ainsi à limiter les jeux d'influence des grandes puissances.

De ce fait, la Corée du Sud s'est donc préparée à l'éventualité de futures guerres, tout en s'insérant dans le réseau de défense des Etats-Unis. Cependant, les litiges en matière de domaines maritimes sont nombreux en Asie du Nord-Est et les alliances en sont complexifiées. Afin de ne pas dépendre de la tutelle d'une grande puissance étatsunienne, de pouvoir prendre en main son propre destin, la Corée du Sud s'est impliquée dans le multilatéralisme, allant chercher de nouveaux types d'alliés, comme l'Inde, afin de disposer d'alternatives et de se renforcer individuellement dans l'ombre des grands de la scène géopolitique. Géographiquement entourée par les « baleines » que sont le Japon, la Chine, les États-Unis, la Russie, allant ajouter volontairement l'Inde, l'Australie ou le Canada à cette liste, la République de Corée dispose d'une marge de manœuvre très étroite pour affirmer sa présence internationale et jouer un rôle dans la sécurité maritime de l'Indo-Pacifique, Néanmoins, c'est justement en voguant dans les interstices, en nageant sous les nageoires et dans l'eau entourant ces baleines qui pour l'heure se toisent du regard, que la crevette tire son épingle du jeu, se développant hors de la vue et de l'intérêt de ceux qui la déconsidère.

Troisième partie

La défense de l'intérêt national dans les eaux internationales

Le sea power est un terme ambigu. Cela est principalement dû au fait que l'amiral Mahan, son concepteur au XIXe siècle, a déployé cette notion dans un sens large sans fournir de définition claire et succincte. Selon Geoffrey Till, la difficulté de comprendre le sea power tient à trois raisons : « les limites des mots pour décrire les choses liées à la mer », les diverses significations du terme « power » et ce que les gens considèrent comme recouvrant réellement l'expression sea power. Le terme est traduit généralement par haeyangryuk en coréen, depuis que l'intérêt pour ce concept s'est éveillé dans les cercles universitaires coréens durant les années 1970, lorsque des ouvrages sur le sujet ont été traduits dans leur langues. L'acceptation de cette approche de la mer et les débats que cela suscite au sein des intellectuels de la province péninsulaire montrent que la nature globale de la puissance maritime est comprise par ce pays. Ce dernier s'ouvre ainsi à dépasser le seul cadre militaire puisque, comme l'envisage Seong-yong Park, « de ces approches conceptuelles, on peut conclure que le sea power s'articule autour d'une gamme de capacités dans l'utilisation et le contrôle de la mer et dans l'exercice d'une influence ; sa nature est à la fois militaire et non militaire ».

De la théorie à la pratique, il y a la concrétisation, la matérialisation de la pensée. Dans l'environnement du nord-ouest asiatique de l'après-guerre froide, les progrès navals des différentes nations, au premier rang desquels la Chine et le Japon, ont accru la pression stratégique sur la République de Corée dans le cadre de la réalisation et la protection de ses intérêts maritimes. Pour s'adapter, au lieu d'améliorer ses capacités uniquement contre la Corée du Nord comme c'était le cas jusque-là, la marine sud-coréenne, nommée la ROKN, s'est imprégnée d'une vision hauturière, notamment sous l'impulsion d'amiraux comme Byoung-tae An (chef des opérations navales entre 1995 et 1997), pour renforcer ses capacités en réponse à de potentielles menaces globales. La marine hauturière sud-coréenne constitue une opportunité de changement de paradigme vers une politique et une stratégie navales orientées vers l'avenir en fournissant des objectifs spécifiques à celle-ci et en reflétant le rôle stratégique de la ROKN en tant qu'un des garants d'équilibre dans la sécurité maritime régionale. Si la République de Corée s'est ainsi façonné une place entre les grandes puissances maritimes de l'Indo-Pacifique, cette capacité à se développer

discrètement répond à des enjeux propres et lui permet d'utiliser habilement sa marine à des fins non-militaires. Ainsi, pourquoi et comment la Corée du Sud conjugue les manœuvres en dehors de ses eaux relèvent de stratégies navales ayant de grands enjeux pour la politique nationale du pays ?

I) La protection des voies maritimes, enjeu de la défense de l'économie

Les Sea Lines of Communication, abrégées généralement SLOC, de la Corée du Sud sont au cœur de sa structure économique orientée vers l'exportation et l'importation. Si la majorité du commerce international passe par le transport naval, ces échanges maritimes sont plus nécessaires pour cet Etat nécessaires en raison de son insularité géopolitique comme abordé dans la première partie de ce triptyque. Les quatre SLOC principales sont : la voie septentrionale vers la Sibérie qui redescend ensuite vers les continents nord et sud-américains ; la route vers les zones industrialo-portuaires du Japon ; la ligne directe Corée-Chine ; et la voie méridionale traversant l'Indo-Pacifique jusqu'à l'Afrique et l'Europe dans le même sillage que la Belt Road Initiative, ou Nouvelles Routes de la Soie, initiée par la Chine en 2013. La prospérité de la Corée du Sud dépendant de ces SLOC, il est vital pour le pays de les protéger et cela au travers de deux stratégies principales.

Après que les États-Unis ont cessé de se charger de leur sécurisation à la fin de la guerre froide, la République de Corée a utilisé les leviers du renforcement de ses capacités navales et de la coopération internationale. Dans le cadre du développement de sa puissance navale, l'implication intensive de la ROKN dans la lutte contre la piraterie dans les eaux somaliennes depuis 2009, allant jusqu'au déploiement de destroyers au Ghana ou dans le détroit d'Ormuz, entre dans les stratégies de protection de la SLOC méridionale. Néanmoins, en tant que puissance moyenne, les efforts de développement d'une marine performante demeurent insuffisants pour assurer seule la protection d'espaces si vastes, rendant nécessaire la coopération internationale par l'établissement d'un réseau de partenaires stratégiques pour assurer la stabilité et la paix non dans ses propres eaux, comme dans ses accords avec l'Inde évoqués dans la deuxième partie, mais sur ces voies de navigation.

De plus, la Corée du Sud n'est pas la seule nation faisant transiter son commerce par ces voies. La Chine ou encore le Japon ont également besoin que ces passages soient sécurisés et prennent des mesures contribuant indirectement à la protection de la SLOC méridionale par la concordance des intérêts imposée par la géographie. La question débattue de l'intégration de la République de Corée à la BRI soulève alors une réalité concrète, celle que la Corée du Sud a tout intérêt à éviter l'éclatement d'une guerre dans l'Indo-Pacifique.

II) Une paix nécessaire face aux risques de la guerre entre les « baleines »

Si du point de vue militaire et politique, le soutien des États-Unis envers la Corée du Sud, le traité de défense mutuelle et la position géopolitique dans le dispositif de sécurité américain font de la République de Corée un allié des États-Unis en cas de guerre ouverte avec la Chine, les connexions économiques du pays péninsulaire avec la grande puissance asiatique font qu'une coupure de ceux-ci nuirait gravement à son commerce, mais aussi à d'autres domaines comme la recherche universitaire. Ainsi, comme pour d'autres membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'ASEAN, la position initiale sud-coréenne à propos du Free and Open Indo-Pacific reste bien plus neutre que celle du Japon et de l'Australie, l'Indo-Pacifique étant un concept refusé par la Chine car il sous-tend une vision idéologique occidentale autour de la rivalité sino-américaine. Le rôle de la Corée du Sud comme l'un des garants de la paix et de la stabilité dans l'Indo-Pacifique n'est donc pas seulement une position idéologique, mais également une stratégie navale pour éviter une guerre nuisible.

Cela passe principalement par la « diplomatie publique navale » qui, selon Alexander M. Hynd, repose pour la ROKN sur trois piliers : la lutte contre la piraterie associée aux actions d'évacuation, la coopération multilatérale navale et enfin les activités d'Humanitarian Assistance and Disaster Response. Si indépendamment chacune de ces composantes relève de stratégies navales différentes déjà présentées dans les précédentes parties, ensemble elles permettent de saisir le soft power de la ROKN. Premièrement, son activité navale n'est pas perçue comme une menace comparativement à ses voisins et la ROKN peut donc approcher les pays plus facilement pour tenter de les influencer. Deuxièmement, la République de Corée étant une puissance moyenne, les attentes à son égard sont moins

importantes. De fait, même des contributions mineures sont perçues positivement. Troisièmement, comme démocratie capitaliste libérale récente et dynamique respectant les normes maritimes internationales, sa diplomatie publique est plus attrayante que celle d'États autoritaires. Des particularités du *sweet power*, *soft power* marqué notamment par une absence d'impérialisme et conceptualisé en sociologie à partir de la culture sud-coréenne, se retrouvent donc également dans la stratégie navale. Selon Ian Hall et Frank Smith, « deux courses aux armements ont lieu aujourd'hui en Asie : l'une pour les capacités militaires et l'autre pour les armes du "soft power" ». Si la question de la diplomatie navale relève du *smart power*, cette présentation dichotomique entre *hard power* et *soft power* a le mérite de soulever l'importance de la course à la technologie navale dans le maintien de la place d'une marine nationale sur la scène de l'Asie indo-pacifique, et ce afin d'être en mesure d'agir dans son intérêt face à d'autres acteurs.

III) La compétition technologique : demeurer un acteur dans l'Indo-Pacifique

Si la Corée a modernisé sa marine à partir des années 1980, c'est également le cas de plusieurs États de l'Asie de l'Est, aboutissant à une compétition permanente de recherches d'avancée technologique provoquant des reconfigurations régulières des stratégies navales et nécessitant une surveillance constante de la situation. Cela en est au point où les pays de cet espace peuvent dépasser l'OTAN, États-Unis exclus, en matière de dépenses navales d'ici 2030. Dans ce cadre, des partenariats sont mis en place, comme le souligne le mémorandum d'entente indo-coréenne entre la Defence Research and Development Organisation et la Defence Acquisition and Procurement Agency de Corée du Sud, dans le but d'identifier les domaines technologiques de défense d'intérêt mutuel. Ce protocole envisage également le co-développement et la coproduction de produits de défense avec l'industrie indienne. La stratégie navale de développement technologique rend aussi la Corée compétitive en tant que fournisseur de marines d'autres pays, comme en 2012 avec un contrat pour fournir trois sous-marins à l'Indonésie ou en participant à des programmes européens comme le Tide de la Royal Navy, lui permettant ainsi d'influencer et dialoguer.

Pour maintenir cette position stratégique dans la hiérarchie des marines, différents programmes sud-coréens ont été lancés depuis le début des années 2020, axés autour du projet de l'établissement d'une SMART Navy et impliquant davantage Daewoo Shipbuilding & Marine Engineering et Hyundai Heavy Industries. Cela va du Total Ship Computing Environment, concernant les systèmes informatiques, aux Unmanned Maritime Systems, notamment dans la lutte anti-sous-marine et la guerre des mines. La Navy Vision 2045 met même en place des infrastructures fondamentales pour la construction d'une IA de défense, conduisant en 2023 à la création d'une division spécialisée au sein du Navy Headquarters' Intelligent Information Technology Department et à l'intégration de l'Information System Management Corps et du Ship and Aircraft Software Support Center pour centraliser les données navales.

Depuis la fin de la guerre froide, de nouveaux défis sécuritaires dans le domaine maritime ont obligé la Corée du Sud à assumer de nouvelles tâches. En conséquence, la marine coréenne devint capable de protéger les intérêts nationaux en haute mer sur les plans militaire, économique ou encore diplomatique, entrant dans une course à la technologie et à l'exportation pour faire valoir lesdits intérêts face à des partenaires et adversaires commerciaux et politiques ainsi qu'assurer une profitable paix régionale garantissant le maintien de l'économie. Cela conduit à des évolutions du sea power de la République de Corée pour préserver sa position commerciale, ses leviers diplomatiques et ses options stratégiques. Ainsi, aujourd'hui la Corée du Sud est passée du cinquième au quatrième rang des puissances navales de la typologie établie par d'Eric Grove. Les études sur le renforcement de cette puissance démontrent la conscience des militaires sud-coréens au sujet de l'importance dudit renforcement pour que cette puissance moyenne ait un poids dans les relations internationales. La ROKN est donc devenue stratégiquement essentielle à la prospérité nationale en tant qu'escorte de l'économie, protectrice des activités maritimes et gardienne de la paix indo-pacifique. La multiplicité des contraintes et des dangers conduit à une certaine habileté de la ROKN hors du domaine purement militaire, montrant que, comme l'évoque Bertrand Badie, « face à des menaces devenues globales, [...] le succès amorcé des puissances les plus agiles, qui – à l'instar de la Corée du Sud, de l'Allemagne et de quelques pays nordiques – savent tirer profit de la mondialisation tout en se protégeant de ses méfaits, [...] invite [...] à repenser la sacro-sainte sécurité internationale pour l'élargir à ses dimensions humaines ». ●

Sources

Relations internationales

- BECHTOL Jr Bruce E., « The Implications of the Cheonan Sinking: A Security Studies Perspective », *International Journal of Korean Unification Studies*, Vol. 19 (2), 2010, p. 1-40.
- CHOO Ha Young, « L'évolution historique de la Corée du Sud en tant que puissance intermédiaire », *Outre-Terre*, Vol. 39 (2), 2014, p. 246-248.
- DRAUDT Darcie, « Inter-Korean Relations and Maritime Confidence-Building', Analysis from the Maritime Awareness Project », *The National Bureau of Asian Research*, 3 Mars 2020.
- ERNST Maximilian et al., « Beyond traditional security: South Korea's positioning towards the cyber, energy, maritime and trade security domains », *KF-VUB Korea Chair Report*, 2020, p. 4-42.
- FOCSANEANU Lazar, « Les relations nipponico-coréennes et les traités de Tokyo du 22 juin 1965 », *Politique étrangère*, Vol. 30 (4-5), 1965, p. 369-409.
- GROSSER Pierre, « Du "système tributaire" à la Pax Asiatica : le poids de l'histoire en Asie », *Questions internationales*, Vol. 93 (5), 2018, p. 11-20.
- JOHN Eva, *Rencontres entre les deux Corées : l'impossible réunification ?*, Lille, Hikari éditions, 2018.
- KIM Young-Sik, « A Study of Relationship between Changing of Sea Power and Maritime Conflicts of the Korean Peninsula », *Strategy21*, Vol. 36, 2015, p. 180-214.
- QUISEFIT Laurent, « La péninsule de Corée, entre « paix armée » et « guerre endémique » : réflexion sur les définitions de paix et de guerre appliquées au cas coréen, de 1948 à nos jours », dans CHAVE Isabelle (dir.), *Faire la guerre, faire la paix : approches sémantiques et ambiguïtés terminologiques*, Paris, CTHS, 2012, p. 111-124.

Economie :

- BARJOT Dominique, « Le développement économique de la Corée du Sud depuis 1950 », *Les Cahiers de Framespa [En ligne]*, Vol. 8, 2011, consulté le 9 décembre 2024. URL: <http://journals.openedition.org/framespa/899>
- BARJOT Dominique, « Le "miracle" économique coréen (1953-2013). Réalités et limites », *Outre-Terre*, Vol. 39 (2), 2014, p. 37-65.
- BARJOT Dominique, PARK Rang-Ri, « L'industrie des constructions navales : un secteur moteur stratégique pour le take-off économique de la Corée du Sud (1945-2000) », *Entreprises et histoire*, Vol. 90, 2018, p. 51-75.
- LEE Choon-Kun, « The Impacts on SLOC Security to Korea's National Economy », *Strategy21*, Vol. 15, 2012, p. 31-62.
- LEE Choon-Kun, « Commentaries: There Is No Substitute for SLOCs », *Strategy21*, Vol. 37, 2015, p. 177-192.

Sources

Stratégie :

- BOWERS Ian, « The Republic of Korea Navy: A “Big” Small Navy », dans MULQUEEN Michael et al (dir.), *Small Navies. Strategy and Policy for Small Navies in War and Peace*, Londres, Routledge, 2014, p. 95-116.
- BOWERS Ian, *The Modernisation of the Republic of Korea Navy: Seapower, Strategy and Politics*, Londres, Palgrave Macmillan, 2019.
- BRATTON Patrick, TILL Geoffrey (dir.), *Sea Power and the Asia-Pacific. The Triumph of Neptune?*, Londres, Routledge, 2011.
- CHO Young-joo, *The Naval Policy of the Republic of Korea: From Beginnings to the Twenty- First Century*, Thèse, Université de Hull, 2003.
- HENROTIN Joseph et al. (dir), *Guerre et stratégie. Approches, concepts*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 287-310.
- KANG Eliot, « Segyehwa Reform of the South Korean Developmental State », dans KIM Samuel (dir.), *Korea's Globalisation*, New York, Cambridge University Press, 2000, p. 76-101.
- KANG Young-o, « The Analysis of the Korean Naval Power », *Strategy21*, Vol. 7, 2001, p. 120-144.
- KIM Do-kyun, « Agreement on the Implementation of the Historic Panmunjom Declaration in the Military Domain: Implementation Status and Way Ahead », *ROK Angle*, Vol. 199, 2019.

Technologie :

- CALCAGNO Elio, « The Indo-Pacific and the underwater environment », dans CALCAGNO Elio et al. (dir.), *The Underwater Environment and Europe's Defence and Security*, Rome, Istituto Affari Internazionali, 2023, p. 43-52.
- KIM Duk-ki, « Naval Arms Race in Northeast Asia », *Strategy21*, Vol. 43, 2018, p. 125-174.
- PARK Gang-Soo et al., « A Methodology for the Ship System Integration with Open Architecture: Focusing on the Total Ship Computing Environment Based Architecture Building and Validation », *Journal of Society of Korea Industrial and Systems Engineering*, Vol. 43 (3), 2020, p. 68-76.
- PARK Youngwook, « Will the One Ring Hold? Defense AI in South Korea », dans BORCHERT Heiko et al. (dir.), *The Very Long Game. 25 Case Studies on the Global State of Defense AI*, New York, Springer, 2024, p. 505-527.
- RIM Hyun Ji, « Against Strategic Threats at Sea: South Korea's Naval Strategy and Unmanned Maritime Systems », *The Pacific Review*, Vol. 37 (Supplément), 2024, p. 1-27.

Sources

Histoire :

-BRUNETON Yannick, « La Corée et la mer. Xe–XVe siècles », dans BALARD Michel (dir.), *The Sea in History. The Medieval World*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2017, p. 849-866.

-DAYEZ-BURGEON Pascal, *Histoire de la Corée. Des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2012.

-GUEX Samuel, *Au pays du matin calme. Nouvelle histoire de la Corée*, Paris, Flammarion, 2016.

-LE BOUTEILLER Alexandre, « Corée : les navires garants de la souveraineté », dans BUCHET Christian, LE BOUËDEC Gérard (dir.), *The Sea in History. The Early Modern World*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2017, p. 595-606.

